



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Guéret, le 09/04/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan de Relance

Restaurateurs, hébergeurs touristiques, avec France Relance, empruntez le chemin du tourisme durable

Le Fonds Tourisme Durable, doté d'une enveloppe de 50 millions d'euros à l'échelle nationale, est mis en place dans le cadre de France Relance - volet cohésion des territoires.

Porté par l'ADEME, ce nouveau fonds a pour vocation de soutenir, via des aides financières, les restaurateurs et hébergeurs touristiques désireux d'entamer ou poursuivre leur transition vers une offre touristique plus respectueuse de l'environnement et des populations. **Creuse Tourisme** fait partie des Agences de développement touristique qui ont été retenues par l'ADEME pour déployer ce dispositif sur le territoire.

La Creuse a bénéficié l'été dernier d'une importante attractivité touristique : les Français se sont recentrés sur le territoire national et en ont profité pour (re)découvrir des destinations généralement moins prisées, notamment les territoires ruraux qui ont bénéficié d'un fort regain d'intérêt.

Ce dispositif, qui s'adresse à l'ensemble des restaurateurs et hébergements touristiques, est une opportunité. Toutes les structures privées (sauf les particuliers), associatives et publiques, sont concernées. La priorité est donnée aux territoires ruraux (communes de moins de 20 000 habitants).

Ce dispositif comprend une première phase gratuite **d'accompagnement et diagnostic** dans tous les domaines de la transition écologique :

- **réduire et maîtriser les coûts fixes** (énergie, eau, déchets, gaspillage alimentaire) ;
- **favoriser les circuits courts avec des produits de qualité** ;
- **positionner l'engagement écologique** comme un avantage concurrentiel.

Dans un deuxième temps, des **aides financières** viendront accompagner les professionnels du tourisme dans un plan d'action pour :

- développer les principes de l'**alimentation durable** (local, de saison, bas carbone...) ;
- accompagner les petits investissements permettant des **économies d'énergie** et une **meilleure gestion des déchets** ;
- sensibiliser et former l'**ensemble de l'écosystème** : fournisseurs, salariés et clients.

Courant avril, un expert du tourisme durable rejoindra les Agences de développement touristique Creuse/Corrèze/Dordogne/Haute-Vienne. Sa mission est d'accompagner les acteurs volontaires dans leur démarche et le montage de leur dossier de demande de subventions auprès de l'ADEME.

Si vous souhaitez obtenir plus d'infos sur le Fonds Tourisme Durable :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/fonds-tourisme-durable>

Vous avez un projet ? Contactez Creuse Tourisme par mail : isabelle.ducher@tourisme-creuse.com

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse